



Admission de la Palestine à l'UNESCO : Le patrimoine culturel et culturel sera-t-il enfin préservé?

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 03 novembre 2011

3 novembre 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Nations Unies](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

<?xml:namespace prefix = o ns = "urn:schemas-microsoft-com:office:office" />



«Les pays qui, comme la France, ont soutenu la demande d'adhésion de la Palestine à l'Unesco, verront leur influence sur Israël s'affaiblir. Les pays qui ont voté oui «ont adopté une version de science-fiction de la réalité en admettant un Etat qui n'existe pas à l'organisation chargée de la science... L'Unesco doit se charger de la science, pas de la science-fiction».

Nimrod Barkan, ambassadeur israélien auprès de l'Unesco.

C'est par un tonnerre d'applaudissements que la Palestine a été admise comme membre à part entière de l'Unesco. L'adhésion de l'Etat palestinien à l'Unesco est une victoire sur Israël qui « cherche à détruire le patrimoine culturel et religieux du peuple palestinien », a déclaré lundi à Gaza le porte-parole de l'Autorité palestinienne Ghassan al-Khatib. « Ce progrès démontre que la communauté internationale comprend mieux les exigences des Palestiniens qui réclament la liberté et la création d'un Etat indépendant. Cette décision témoigne d'un soutien à la politique palestinienne dans le monde. » L'Autorité palestinienne est devenue lundi membre à part entière de l'Unesco lors de la 36e Conférence générale de l'organisation à Paris. 107 pays dont la Russie, la France, la Norvège, le Luxembourg, l'Espagne, la Grèce, la Finlande et la Turquie se sont exprimés en faveur de cette décision. 14 pays ont voté contre - entre autres la Suède, la République tchèque, l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les Etats-Unis et Israël.(1)

La Palestine est à l'Unesco . Et après?

L'Unesco devient la première agence des Nations unies à accueillir la Palestine, ce qui suscite des réticences, notamment de la part d'Israël et des Etats-Unis. Peu de temps après le vote, Washington, qui assure 22% du budget de l'Unesco, a annoncé la suspension de sa contribution financière en raison de l'admission de l'Autorité palestinienne. L'ambassadeur d'Israël auprès de l'agence culturelle de l'ONU, Nimrod Barkan, a qualifié le vote de « tragédie pour l'Unesco ». « Il n'y a pas d'état palestinien et, par conséquent, il ne fallait pas en admettre l'adhésion. » Il ne faut pas croire, cependant, ou laisser croire que cette « victoire » en est une. Il est vrai que pour une fois les pays arabes pour des logiques différentes ont fait le forcing pour ce strapontin de l'Unesco. L'Algérie a même envoyé ses deux ministres «responsables du système éducatif» pour aller voter pour la Palestine.

On sait que les déclarations des responsables français ces dernières semaines laissaient entendre que la France s'abstiendrait. « L'Unesco, ce n'est ni le lieu ni le moment. Tout doit se passer à New York », disait encore vendredi 29 octobre le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Bernard Valero. Changement de programme le lundi 31 octobre ! « Il nous faut prendre nos responsabilités et répondre sur le fond. Et sur le fond, la France dit oui, la Palestine a le droit de devenir membre de l'Unesco », a-t-il ajouté.

En prenant cette position à l'Unesco, Paris a pris le risque de « déplaire » aux Israéliens et de rompre l'équilibre de sa position entre les parties. En fait, la France a toujours deux fers au feu ou plutôt trois. Se voulant la patrie des Lumières, elle abrite le siège de l'Unesco; elle essaie de satisfaire les Arabes avec le gadget de l'Unesco qui au fond n'avance en rien la cause des Palestiniens. Enfin elle tient, à en croire le porte-parole Bernard Valero, à sa «solution vaticane». On peut être à peu près sûr qu'elle suivra les Etats-Unis dans le vote au Conseil de sécurité des Nations unies, seule instance de décision de reconnaissance des Etats.

Cette admission palestinienne embarrasse particulièrement les Américains, qu'elle place dans une position délicate vis-à-vis de l'Unesco. La pleine adhésion des Palestiniens, qui bénéficiaient jusqu'à présent du statut d'observateur, devrait provoquer l'arrêt immédiat de leur contribution financière à l'organisation, soit 70 millions de dollars et 22% de son budget.

Pour l'Unesco, les conséquences financières seront considérables.

Vendredi 28 octobre, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, admettait que l'organisation devrait probablement réduire la voilure. « Il faudra couper des programmes, réajuster l'équilibre de notre budget. Mais ce n'est pas seulement un problème financier, c'est un problème qui concerne l'universalité de notre organisation », affirmait-elle. La Maison-Blanche, par la voix du porte-parole du président Barack Obama, a estimé que le vote à l'Unesco était « prématuré et contreproductif » dans la perspective d'une reprise

espérée des négociations de paix. « Nous devons effectuer un versement de 60 millions de dollars à l'Unesco en novembre et nous ne le ferons pas », a déjà annoncé la porte-parole du département d'Etat, Victoria Nuland à la presse. Les Américains sont, dit-on, tenus par deux lois votées au début des années 1990 par le Congrès sous la pression de l'Aipac le lobby tout puissant, qui interdisent le financement d'une agence spécialisée des Nations unies qui accepterait les Palestiniens en tant qu'Etat-membre à part entière.

Pourquoi Israël est contre l'admission de la Palestine à l'ONU?

Du point de vue impact politique, cette admission à l'Unesco est un non-événement. Le poids de l'Unesco est négligeable dans la marche et le rapport de force mondial. Cependant, du point de vue du symbolique, c'est une avancée majeure si l'Unesco rendait justice à la Palestine en ce qui concerne son identité culturelle. Le nouveau statut permettra aux Palestiniens de déposer des demandes de reconnaissance au Patrimoine culturel mondial, y compris portant sur les sites contestés par Israël. Dans la foulée de leur adhésion à l'Unesco, les Palestiniens vont signer la Convention sur le Patrimoine mondial et ainsi pouvoir déposer des demandes de reconnaissance pour des sites dans les territoires occupés par Israël. Les Palestiniens veulent que l'église de la Nativité à Bethléem soit le premier site inscrit « au nom de la Palestine » au Patrimoine mondial, dès 2012.

« Un changement de statut, lit-on dans l'Express à l'Unesco permettrait aussi à la Palestine de déposer des demandes de reconnaissance au Patrimoine mondial de l'Humanité pour des sites dans les territoires palestiniens occupés par Israël. Les Palestiniens comptent notamment présenter au Patrimoine mondial les candidatures de Bethléem, lieu de naissance du Christ, Hébron, pour le Caveau des Patriarches - la mosquée d'Ibrahim - un site révéral à la fois par les juifs et les musulmans, ainsi que Jéricho. L'Esplanade des mosquées va être protégée, nous sommes sûrs qu'aucun temple ne sera construit dessus....Il ne faut surtout pas se faire d'illusion sur la puissance moralisatrice et le poids moral de l'Unesco.»(2)

Nous l'avons vu en juin 2003 quand l'Unesco - sur le tard - a protesté du bout des lèvres auprès de Bush contre le pillage du musée de Baghdâd seul musée au monde qui recèle les trésors des premières civilisations humaines (Vase de Warka). On peut sans être devin dire que les décisions de l'Unesco seront des voeux pieux contre la volonté d'Israël de faire ce qu'il veut, de s'approprier ce qu'il veut.

Les sites historiques palestiniens font l'objet depuis plusieurs années d'une agression physique et surtout symbolique. Israël voulant à tout prix judaïser la Palestine et surtout Jérusalem (le tombeau des Patriarches, la Mosquée d'Omar...) Dans son délire mythique elle va jusqu'à dénaturer l'histoire et se faire un récit sur mesure. En France, le Crif déplore vivement le vote de la France en faveur de l'admission de la Palestine à l'Unesco. Il rappelle que divers états musulmans tentent dans l'enceinte de l'Unesco de falsifier l'histoire en s'appropriant pour eux seuls des sites millénaires du patrimoine juif, comme le tombeau de Rachel. Il redoute que ce négationnisme culturel ne se renforce à la suite de ce vote.(3)

« Qu'en est-il justement de la réalité des mythes fondateurs de l'Israël politique. Fadel al-Rubai, anthropologue irakien, invite à une lecture des récits sur Jérusalem. Il détricote à sa façon les mythes fondateurs qui ont donné lieu à des consensus donnés comme vérité immuable, on est loin de la critique raisonnée. « Avec enthousiasme, Fadel al-Rubai pose la question. « Pourquoi les archéologues et les historiens n'interviennent-ils pas sur les inscriptions himyarites qui ont été découvertes sur des sites palestiniens? ». Et de répondre: « Parce que l'histoire arabe a été écrite par des non-arabes. La lecture orientaliste de la Torah, qui a renforcé les fausses croyances, a éradiqué les récits arabes. Ainsi, les récits par al-Tabari, al-Masoudi, et Ibn al-Atheer sont-ils présentés comme des récits mythiques, qui conduisent à une vision péjorative des textes des narrateurs arabes. Ma mission est de séparer le mythique de l'historique. » » (4)

La surprise ne s'arrête pas là. L'auteur des *Heroes Without History* (Les héros dans l'histoire) affirme avec audace, « Donnez-moi un exemple où la Jérusalem antique est citée dans la Torah ». Il note que la cité s'appelait autrefois Iliia et non Jérusalem. Par conséquent, il n'existe aucun texte narratif sur Jérusalem avant la conquête islamique. La Torah, comme documentée par al-Rubai, se réfère à une Jérusalem antique située au Yémen et non en Palestine. Il explique. « C'est ce que les inscriptions assyriennes et babyloniennes prouvent, quand elles se réfèrent à neuf campagnes d'asservissement qui eurent lieu au Yémen, pas en Palestine ». Mais pourquoi les récits historiques disent-ils que l'incident de l'asservissement babylonien a eu lieu en Palestine? Selon Fadel al-Rubai, auteur de « *The Truth Behind the Babylonian Enslavement* » (La vérité derrière l'asservissement babylonien), « La raison en réside dans le monopole sur cette histoire tragique, qui fut par la suite utilisée dans le récit sur l'Holocauste comme une continuation de la persécution historique des juifs, renforçant ainsi leur rôle comme victimes historiques ». (4)

« Tout ce que nous avons besoin de faire, poursuit l'anthropologue, est de revenir à l'histoire d'al-Tabari, qui indique clairement que l'invasion de Nabuchodonosor a eu lieu au Yémen et non en Palestine. » Se basant sur ces révélations controversées, al-Rubai conclut de façon solide dans sa thèse que le judaïsme est une vieille religion arabe, et que la Torah est un livre yéménite. Il conclut également que la Jérusalem antique n'est pas la Jérusalem actuelle. Elle était située au Yémen et non en Asie, comme le défunt intellectuel Kamal al-Salibi le concluait dans son livre *The Bible Came from Arabia* (La Bible venue d'Arabie).(4)

Le dogme ayant pris la place de l'Histoire de la justice et du droit et en son nom on permet à un pays colonial de faire ce qu'il veut là ou il veut en n'ayant à rendre compte à personne ni à cette fameuse communauté internationale dont il faudra bien nous dire un jour quels sont les pays qui la composent et quel est son credo. Bref personne ne doit bousculer l'ordre établi, En son temps, le général Mc Crystal avait critiqué la politique israélienne et avait prévenu qu'elle risquait de compromettre dangereusement l'image des Etats-Unis dans le Monde arabe. Son franc-parler lui a valu d'être relevé de ses fonctions.

Les conséquences de cette admission à l'Unesco. On le sait, les Américains « tenus par les lois de 1990 et 1994 » votées comme nous le savons sous la pression pro-israélien, vont fermer le robinet à l'Unesco. Pour le journal l'Express. Les Palestiniens ont réalisé une percée diplomatique significative ce lundi. Ce vote se déroulait dans un contexte de regain de

violence entre Israël et les Palestiniens de la bande de Gaza. Le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, ainsi que la quasi-totalité des pays arabes, africains et latino-américains ont aussi voté pour: 107 des 193 états membres ont dit « oui », alors que 14 autres pays ont rejeté cette candidature.(2)

L'ancien sénateur américain et actuel président de la fondation des Nations unies, Timothy E. Wirth, rappelle dans une tribune publiée dans le Los Angeles que la reconnaissance de la Palestine par l'Unesco entraîne de fait une « perte d'influence dans les grandes négociations internationales ». (...) Dans un éditorial tranché au titre sans équivoque, »La Palestine ne doit pas rejoindre l'Unesco », le quotidien conservateur Washington Times est catégorique: « Il n'y a pas et il n'y a jamais eu un pays appelé Palestine ». Et selon l'éditorialiste, Sonia Bloomfield, « le terroriste et chef palestinien YasserArafat a inventé un peuple qui n'a jamais existé ».

Le très influent éditorialiste de CNN et Time, les menaces ne sont pas loin après la fermeture du robinet américain à l'Unesco, c'est le tour d'Israël d'asphyxier encore plus les Palestiniens. Dans une tribune parue dans Time, il prédit le lourd prix à payer d'une « victoire » palestinienne à l'Unesco: « Les Israéliens pourraient rendre la vie des Palestiniens encore plus difficile en renforçant la sécurité, en étendant les colonies... Les potentats arabes, avec leur manne imméritée à plus de 500 milliards de dollars peuvent suppléer au défaut de paiement des Etats-Unis c'est pour eux une heure de pompage de pétrole et de gaz sur les 8500 heures de l'année!»

Pourtant les sanctions décidées par Israël, sont de notre point de vue , incompréhensibles. Cette décision palestinienne de grignoter des parcelles de respectabilité en tant qu'Etat, sont du pain béni pour l'administration israélienne qui attendait cela pour autoriser une colonisation accélérée de la colonisation par des constructions dont les surfaces forcément arrachées à la peau de léopard de ce qui reste de la Palestine , les plans, la désignation des entreprises et les financements étaient prévus depuis longtemps, il fallait attendre une occasion de plus. Celle-ci est tombée du ciel avec cette admission à l'Unesco. En clair si cette « occasion » n'est pas venue, il aurait fallu l'inventer et on peut faire confiance au génie de l'administration israélienne pour trouver des motifs de constructions illicites. On dit Ban Kii Moon s'est dit atterré -nous sommes tristes de cela, par la décision israélienne, les grandes puissances regardent ailleurs. Israël a donc imposé des milliers de logements par la technique rodée du fait accompli.

Voilà donc un échantillon des premières sanctions à l'encontre des Palestiniens coupables d'avoir demandé de faire partie de la communauté des hommes en apportant leur lumière d'humanité au patrimoine mondial. En tout cas c'est une erreur que de croire que la Palestine sera de cette façon, un jour indépendante, ces miettes - d'admission dans les agences internationales- jetées à dose homéopathique donnent l'illusion que l'Occident consentira à faire pression pour faire émerger le droit international. En fait, cette admission à l'Unesco est l'arbre de la civilisation ou réputée telle qui cache la forêt de la realpolitik, celle dictée par le Nouvel Ordre dont Israël est l'un des bras armés au Moyen-Orient. Un diplomate palestinien parlant des négociations avec Israël compare ces «négociations» de la terre palestinienne au partage d'une pizza. Israël veut qu'on négocie avec elle tout en mangeant pendant ce temps.. la pizza. Tout est dit.

1. Palestine/Unesco: une victoire diplomatique sur Israël Ria Novosti 1 novembre 2011
2. [Unesco: victoire diplomatique pour les Palestiniens](#)
3. [UNESCO: le CRIF déplore le vote de la France](#)
4. [Fadel al-Rubai: Récuser les mythes de l'Orientalisme](#)

Pr Chems Eddine CHITOUR

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca